Plan national de relance et de résilience - Déclinaisons wallonnes - Projets de type 'portefeuille' - Processus : Pôles de compétitivité

Durée : Maximum 4 ans
Porteur(s) : Entreprise

Objectifs

Le plan national de relance et de résilience a été décliné par la Région wallonne en deux catégories :

1) Économie circulaire: 6 appels à projets dont

- 1 de type pôle de compétitivité géré par MécaTech et GREENWIN concernant ‘métallurgie et matériaux de construction’ (et

- 5 gérés par le SPW-EER et adressés aux entreprises
à finalité sociale, à finalité économique, CPAS, .. (MAIS PAS AUX INSTITUTIONS DE RECHERCHE; donc pour votre réseau éventuel))

2) Industrie bas carbone : 1 appel à projets de type pôle de compétitivité géré par GREENWIN et MécaTech assisté du Cluster TWEED

Les portefeuilles de projets poursuivront les 2 objectifs spécifiques suivants :

- *Amener des nouvelles technologies à maturité industrielle à travers la mise en place d’une plateforme de démonstrateurs/pilotes (pré-)industriels (l’Offre)*

- *Répondre aux spécificités des besoins industriels wallons en matière de transition*

énergétique et bas carbone à travers des projets spécifiques aux entreprises en capitalisant sur l’expérience et la compétence collective (la Demande)

Chaque secteur industriel a, à l’échelle européenne, voire mondiale, a une roadmap de décarbonation de ses processus. L’ambition des projets sera de faire de la Wallonie la région privilégiée pour mettre en œuvre ces premiers projets pilotes afin d’ancrer ses activités sur notre territoire et d’utiliser ces projets pour faire éclore une filière technologique « transition bas carbone »

⇒ PLUS D’INFORMATIONS ICI ⇐

Dates importantes :

- Lettres d’intention (facultatif) à remettre aux pôles :

27/07/21

- Remise des avant-projets aux Pôles :

2 semaines avant la date de dépôt visée

- Dépôt des avant-projets au SPW-EER et au Jury :

Au plus tôt : 11/08/21 – Au plus tard : 29/09/21

- Réunion de diagnostic de maturité :

Au plus tôt : 01/09/21 – Au plus tard : 13/10/21

- Date limite pour la remise des formulaires projets au pôle :

2 semaines avant la date de dépôt visée

- Dépôt des dossiers au Gouvernement wallon :

Au plus tôt : 15/09/21 – Au plus tard : 27/10/21

Conditions d'éligibilité

Les mêmes que pour tous les appels à projets des pôles de compétitivité :

- projets portés par entreprise

- consortium de minimum 4 partenaires dont minimum 2 industriels dont minimum 1 PME avec siège d'exploitation en RW et minimum 2 institutions de recherche dont au minimum une en RW.

HE et/ou CR associés : éligibles

Budget

Budget total: 25 millions euros

Budget par projet: minimum 500.000 euros

Bailleur de fonds

- **SPW EER**

Propriété intellectuelle

- **Centre de Recherche**
- **Entreprise**
- **Haute Ecole**

Mots-clés

Bas Carbone | Construction | Economie circulaire | Faibles émissions CO2 | Industrie | Matériaux | Métal | Pôle de Compétitivité

Contacts SynHERA

- Michele BUSCEMI (buscemi.m@synhera.be)